

MASQUES BARRIÈRES - AFNOR SPEC S76-001 *1

RÉUTILISABLES - 3 COUCHES - 10 LAVAGES - CERTIFIÉS UNS 1

HOMOLOGUÉS DGA : RP/20-4048/DGA MNRBC/200035/NP VERSION 1



MASQUES BARRIÈRES BLANCS

Les masques sont composés de trois couches « SOFT TOUCH » :

- Couche 1 : Tissu chaîne et trame, 20% coton 80% polyester avec traitement déperlant.
- Couche 2 : Tricot 100% polyester.
- Couche 3 : Tricot 100% coton avec traitement anti-bactérien.



LES AVANTAGES DE NOS MASQUES BARRIÈRES :



RÉUTILISABLES & LAVABLES

Lavables 10 fois et réutilisables, ils sont une alternative aux masques à usage unique et contribuent au 0 déchets.



PRATIQUES & ERGONOMIQUES

La forme 2 plis permet un meilleur confort et une meilleure ergonomie pour l'utilisateur.



Ce produit est approuvé par la Direction Générale de l'Armement Catégorie 1, filtration après 10 lavages, sous le numéro du rapport : RP/20-4048/DGA MNRBC / 200035 / NP Version 1

COMMENT BIEN PORTER SON MASQUE ?

1



Se laver les mains à l'eau et au savon avant le port du masque.

2



S'assurer que le masque ait bien été lavé au préalable.

3



Placer le masque barrière sur le visage.

4



Tenir le masque barrière de l'extérieur et passer les élastiques de part et d'autre des oreilles.

5



Abaisser le masque sous le menton. Vérifier qu'il le couvre bien.

6



Vérifier que le masque soit correctement mis en place.

COMMENT RETIRER, LAVER ET SÉCHER SON MASQUE ?

Afin de ne pas être contaminé lors du retrait du masque, ôtez le masque via les liens élastiques, sans toucher la partie avant du masque, potentiellement contaminée. Lavez-vous ensuite les mains avec du savon.



3/4 heures

Ce masque doit être changé toutes les 3-4 heures.



Munissez-vous de gants pour manipuler les masques souillés pour les déposer dans la machine à laver.



Lavage obligatoire avant la première utilisation et ce entre chaque utilisation.



Séchage mécanique : pas de sèche-linge, ni de repassage, ni de blanchiment.



30 mn

Nécessité de lavage à 60°C pendant 30 mn.



x 10

10 lavages maximum.

*1 QU'EST-CE QU'UN MASQUE BARRIÈRE AFNOR SPEC S76-001 ?

L'AFNOR est l'Association française de normalisation (AFNOR). Elle a pour mission de fixer « les standards en matière de qualité, de sécurité ou de performance pour tous les produits, services ou les pratiques qui nous entourent ». Ce masque a été confectionné selon sa réglementation.

Le dispositif « MASQUE BARRIÈRE » est destiné à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Ce masque est à destination du grand public et notamment à toute personne saine ou asymptomatique. Le masque barrière n'exonère pas de l'application des gestes barrières ainsi que des règles de distanciation sociale visant à lutter contre les infections virales.

⚠ Ce dispositif n'est pas destiné à être utilisé par les personnels soignants au contact des patients. Les masques filtrants du type FFP2 et les masques à usage médical ont vocation à être utilisés et réservés au personnel de santé. Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745 (masques chirurgicaux), ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425 (masques filtrants types FFP2).